

**Arrondissement d'Anjou**

---



Le document budgétaire présenté ci-après, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal* stipulant que le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion de leur budget, a été rédigé par l'arrondissement d'Anjou.

## TRAVAUX RÉALISÉS ET ENTREPRIS EN 2005

### **Volet protection**

En 2005, l'arrondissement d'Anjou a procédé à la réfection de plusieurs tronçons de rues dont notamment les deux places de Louresse, l'avenue Thames, l'avenue de Beaufort, l'intersection des boulevards Châteauneuf et Roi-René ainsi que la réfection de l'avenue Verneuil.

Dans le cas de l'avenue Verneuil, l'arrondissement a procédé à la réfection complète de l'aqueduc ainsi que la réhabilitation de l'égout. L'arrondissement a débuté les modifications à la station de pompage de Belfroy (station de pompage sanitaire) compte tenu de la désuétude des contrôleurs et des pompes qui datent de plus de 30 ans. Ces travaux d'aqueduc et d'égout ainsi que la mise à niveau de la station de pompage Belfroy sont financés par le PTI de la ville centrale.

Également, le dossier de la mise aux normes des feux de circulation amorcé en 2004 s'est poursuivi en 2005 et devrait se terminer complètement en 2006.

### **Volet développement**

L'arrondissement a bénéficié également dans son PTI d'un budget suffisant pour procéder au réaménagement des parcs Fort-Des Ormeaux et d'Antioche.

L'arrondissement a ajouté à son PTI les sommes requises afin de procéder à la construction d'un écran visuel dans le secteur du Haut-Anjou ce, pour atténuer les inconvénients du secteur commercial (grandes surfaces et le secteur résidentiel Anjou-sur-le-Lac).

De plus, nous avons pu compléter le sentier piétonnier le long du lac d'Anjou et ainsi boucler ledit sentier jusqu'au pont.

Ceci complète donc un aperçu des travaux réalisés ou entrepris en 2005 pour l'arrondissement d'Anjou.

## **FAITS SAILLANTS DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS POUR 2006**

Pour l'année 2006, l'arrondissement d'Anjou prévoit axer principalement son PTI sur deux volets, soit un premier volet pour la réfection de chaussées et le second volet, les loisirs et la culture. En effet, plus de 2 M\$ sont réservés à chacun de ces deux volets pour mettre en branle les dossiers et projets 2006.

### **Volet protection**

L'arrondissement prévoit pour l'année 2006 environ 2,7 M\$ dans son programme de réfection de pavage, le tout conformément au rapport d'expertise en évaluation et gestion du réseau routier.

À ceci, s'ajoute l'enveloppe de 550,0 \$ du PTI de la ville centrale visant à procéder à la réfection des conduites d'égouts et d'aqueduc des secteurs dont la vie utile des conduites est terminée et qui présentent des signes de faiblesse et/ou de mauvais fonctionnement.

### **Volet développement**

L'arrondissement prévoit aménager quelques parcs, certains terrains de soccer et surtout continuer le dossier de faisabilité du centre multifonctionnel. L'arrondissement prévoit aussi l'acquisition d'un aréna. Ceci, afin de fournir à ses citoyennes et ses citoyens, des services de proximité adéquats et des activités de loisirs et de culture, dont l'arrondissement serait maître d'oeuvre.

### **Impact des investissements sur le budget de fonctionnement**

L'arrondissement d'Anjou prévoit que certains investissements prévus au PTI 2006, 2007 et 2008 comportent des impacts sur ses prochains budgets d'opération en particulier au niveau de l'entretien, mais ceux-ci seront compensés par l'ajout d'actifs (biens immobiliers) à l'arrondissement.

**Investissements par projets et programmes**

(en milliers de dollars)

Numéro	Projet	2006	2007	2008	Total PTI	Ultérieur	Grand total
68509	Acquisition d'équipements et développement de systèmes informatiques	30,0	128,0	-	158,0	-	158,0
40013	Acquisition de l'aréna Mont Saint-Antoine	400,0	-	1 000,0	1 400,0	-	1 400,0
32520	Aménagement d'une aire pour planches à roulettes	20,0	50,0	-	70,0	-	70,0
20031	Aménagement de parcs	250,0	-	-	250,0	-	250,0
40509	Construction d'un centre multifonctionnel	600,0	-	1 000,0	1 600,0	-	1 600,0
40014	Construction d'une piscine et d'une patinoire - centre Roger-Rousseau	-	325,0	500,0	825,0	-	825,0
10509	Développement résidentiel - Anjou-sur-le-lac	108,0	618,0	782,0	1 508,0	-	1 508,0
68709	Programme d'acquisition de petits équipements	85,0	100,0	22,0	207,0	-	207,0
34009	Programme d'amélioration des terrains de balles	35,0	310,0	-	345,0	-	345,0
32009	Programme d'aménagement de parcs	120,0	420,0	300,0	840,0	-	840,0
57031	Programme d'installation de mobilier d'éclairage	-	1 050,0	-	1 050,0	-	1 050,0
59509	Programme de mise aux normes des feux de circulation	100,0	60,0	-	160,0	-	160,0
38509	Programme de protection de bâtiments culturels	30,0	381,0	-	411,0	-	411,0
42509	Programme de protection des bâtiments sportifs	-	86,0	-	86,0	-	86,0
34509	Programme de réaménagement de parcs anciens	550,0	50,0	-	600,0	-	600,0
34129	Programme de réaménagement de terrains de soccer	-	70,0	70,0	140,0	-	140,0
67509	Programme de réfection d'enveloppes de bâtiments	-	100,0	100,0	200,0	-	200,0
55510	Programme de réfection routière	2 709,0	1 000,0	974,0	4 683,0	-	4 683,0
68609	Programme de remplacement de véhicules	111,0	400,0	400,0	911,0	-	911,0
<b>Total</b>		<b>5 148,0</b>	<b>5 148,0</b>	<b>5 148,0</b>	<b>15 444,0</b>	<b>-</b>	<b>15 444,0</b>